

détrôner ou partager leur empire ; mais elle ne possède, en réalité et jusqu'à plus ample informé, que la force du nombre, et, chose étrange ! elle la possède souvent sans le savoir ; souvent aussi elle n'en a que l'apparence. Ce n'est guère, en définitive, qu'une force aveugle, si aveugle que les habiles lui prêtent leurs yeux et la conduisent à leur fantaisie. Ils font de ce tyran leur esclave, se servent d'elle, comme on se sert du vent, de l'eau, de la flamme ; ils savent en faire l'instrument de leur fortune, de leur élévation, de leurs desseins cachés ; ils l'excitent, la calment, la contiennent, la dirigent. Mais le jeu n'est pas sans péril. La foule est un animal capricieux et, en pareil cas, d'autant plus redoutable que, outre son humeur fantasque, elle a parfois des moments de clairvoyance. — En Orient, c'est chose inconnue ; on y sait à peine le nom des souverains et celui de leurs vizirs : ils passent, ils se succèdent, ils se renversent, on ne s'en inquiète point. Jamais un Turc ne demande à son voisin : Qu'y a-t-il de nouveau ? On se salue et l'on poursuit son chemin. Chacun vit sur les opinions de sa nourrice, et s'en tient là. Le préjugé antique, bien différent en cela du préjugé nouveau, c'est-à-dire de cette rumeur inconstante et bruyante qu'on nomme la *popularité* ; le préjugé ancien, dis-je, étend sur l'Orient son sceptre de plomb. Tout y est muet et immobile. — Il faut étudier la popularité à Athènes, à Rome, dans les pays libres, dans les Etats démocratiques ; c'est là qu'on en verra les inconvénients, et peut-être aussi les avantages. Ses avantages sont ceux qui résultent de la liberté même, lorsqu'elle s'exerce dans les limites que Dieu lui a tracées : il n'y a, certes, aucun mal à discuter les vérités conditionnelles ou relatives sur lesquelles roulent la plupart des choses de ce monde ; il pourrait y en avoir à les laisser s'accréditer comme des vérités éternelles, témoin ce qui se passe en Orient. Aussi n'est-ce pas la moindre preuve de la divinité du christianisme, ni le moindre de ses bienfaits, d'avoir enseigné à l'homme ce qui est immuable et ce qui ne l'est pas ; où finit l'autorité, où la liberté commence. La popularité est, si je puis m'exprimer ainsi, le levier de la liberté et l'un des ressorts les plus puissants de la civilisation. Quant à ses inconvénients, ils ne sont guère moindres que ses avantages : c'est un bruit, c'est un mouvement perpétuel ; c'est une lutte incessante

entre le probable et l'incertain, dans laquelle le probable n'a pas toujours le dessus. Tout homme, toute idée, tout système, toute nouveauté veut avoir son tour. On renie le passé ; l'on déshérite l'avenir ; le présent est tout, et le temps n'est compté pour rien. Si une chose a paru bonne la veille, c'est presque une raison pour qu'on la trouve mauvaise le lendemain. On proscriit Aristide, parce qu'on se lasse de l'entendre appeler « *le juste*. » — Prendre la popularité pour la règle du faux ou du vrai, ce serait donc se faire une étrange illusion. Sans parler des vérités qui sont au-dessus de son contrôle, elle est toujours sujette à se tromper, et elle se trompe, en effet, à toute heure, et sur le mérite des hommes et sur la valeur des choses. Ses applaudissements sont un honneur si équivoque, qu'il serait bon, avant de s'en glorifier, de descendre en soi-même et de se dire, comme Phocion : Aurais-je lâché quelque sottise ?

Tout le monde a lu l'histoire de Psaphon : c'était un Lybien ; il voulut se faire adorer. On s'imagine qu'il va d'abord s'armer d'une massue et recommencer les travaux d'Hercule. Point : le moyen n'était pas sûr. Il s'y prit mieux ; il rassembla quantité d'oiseaux et leur apprit à répéter ces mots : « Psaphon est un grand dieu » Après quoi, il les lâcha sur les montagnes, et bientôt l'on entendit redire partout : « Psaphon est un grand dieu ! » Là-dessus, les Lybiens lui dressèrent des autels.

AUG. CALLET.

POPULATION. — La loi qui gouverne les hommes relativement à leur nombre a été formulée en ces termes :

La population tend à se mettre au niveau des moyens de subsistance.

Il est difficile d'expliquer pourquoi on a attribué à Malthus l'honneur ou la responsabilité de cette formule ; je ne crois pas qu'un seul auteur, antérieurement à l'économiste anglais, se soit occupé de cette matière sans exprimer la même pensée en d'autres termes et souvent en termes identiques. — M. Say, se fondant sur ce que l'aliment ne suffit pas pour qu'une famille puisse exister ; sur ce que l'homme, suivant le pays qu'il habite, le rang qu'il occupe, les habitudes qu'il a contractées, a des besoins variés dont la satisfaction importe au maintien de la vie, a substitué les mots *moyens d'existence* aux mots *moyens de subsistance*. — La plupart des économistes ont adopté l'expression de M. Say.

— Mais ces formules, il faut le dire, et M. Say en convient, ont besoin de tant d'explications et de commentaires, prises dans un sens rigoureux et absolu, elles sont si contraires aux faits, que leur utilité scientifique est au moins fort contestable. — La production des subsistances, selon Malthus, la production en général, suivant M. Say, le revenu, d'après Sismondi, telle est la mesure de la population. Mais, s'il en est ainsi, on ne voit pas que les hommes puissent jamais faire de progrès, si ce n'est quant à leur nombre. A mesure que s'accroît la production ou le revenu au sein d'un peuple ou d'une classe, si le nombre des hommes qui composent cette classe ou ce peuple s'accroît exactement dans la même proportion, alors la condition des êtres humains est immuable. Dix fois plus de production au XIX^e qu'au V^e siècle, dix fois plus de revenus dans une nation industrielle que chez un peuple sauvage, cela implique une population décuple en faveur du siècle et du pays civilisé, mais cela exclut toute idée de progrès, d'amélioration individuelle. — Ce n'est pas là très-certainement ce qu'ont prétendu dire les économistes, et cependant c'est la conséquence rigoureuse de leurs formules : elles sont donc tout au moins incomplètes. — Ce qui importe, c'est d'exposer les lois de la population ; si, ensuite, il est possible de les résumer en un court aphorisme, ce sera certes une circonstance heureuse pour l'avancement et la diffusion de la science. Mais, si, à raison du nombre et de la mobilité des données du problème, nous trouvons que ces lois répugnent à se laisser renfermer dans une formule pourvue de cette rigueur exacte que la science a droit d'exiger, nous saurons y renoncer et accepter les inconvénients d'une prolixité inévitable, de préférence à ceux d'une trompeuse concision. — La première donnée à déterminer, c'est la puissance physiologique de multiplication dans la race humaine : il est clair que c'est là la limite supérieure que, dans aucun cas, le progrès réel de la population ne peut dépasser. — Ici nous voudrions bien être compris et ne pas encourir les accusations qui ont été si mal à propos, selon nous, dirigées contre Malthus. — On lui a attribué ce raisonnement : « La population s'accroît en progression géométrique ; la subsistance, en progression arithmétique ; donc la misère, la maladie et la mort doivent intervenir pour rétablir l'équilibre. » — Malthus n'a jamais

posé cette inepte prémisse : les hommes multiplient en progression géométrique. — Il a recherché quelle est, physiologiquement, dans la race humaine, la puissance organique de multiplication ; en combien de temps une population donnée pourrait doubler, dans la supposition que la satisfaction de tous les besoins ne rencontrât jamais aucun obstacle ; et il a fixé cette période à vingt-cinq ans : il l'a fixée ainsi parce que l'observation directe la lui a révélée chez le peuple qui se rapproche le plus (quoique infiniment loin) de son hypothèse, chez le peuple américain. — Une fois cette période trouvée, et comme il s'agit toujours de la puissance virtuelle de propagation, il a dit que la population tendait à augmenter dans une progression géométrique. Assurément c'est là un véritable truisme, car, dans la supposition de l'auteur, celle où la satisfaction des besoins serait complètement assurée d'avance, il n'y a aucune raison de dire que 2 mille, 100 mille, 1 million de couples ne multiplieront pas proportionnellement autant que mille. — En fait, cela n'arrive pas : pourquoi ? Parce que les hommes ne sont pas dans l'hypothèse de Malthus ; parce que leurs besoins ne sont pas satisfaits aussitôt qu'ils se manifestent ; parce qu'il faut créer des subsistances pour que des générations virtuelles subsistent : or les subsistances ne peuvent pas doubler partout tous les vingt-cinq ans. Voilà pourquoi, en fait, la population ne double pas tous les vingt-cinq ans. — Mais qu'est-ce qui fait obstacle à cette puissance organique, à cette force virtuelle, à ce principe abstrait de multiplication ? qu'est-ce qui fait que la population, en tous pays, au lieu de suivre la progression possible de cette puissance, ne suit que la progression des produits ? Evidemment c'est que, dans la réalité, il naît moins d'hommes et il en meurt plus que dans l'hypothèse ; c'est que les hommes, prévoyant que leurs besoins ne seront pas indéfiniment et immédiatement satisfaits, s'abstiennent, ou, ne le prévoyant pas, succombent. Or, les naissances et les décès étant les seuls éléments qui puissent altérer le nombre des hommes, il n'est pas douteux que la division de Malthus en obstacles préventifs et obstacles répressifs ne soit complète.

Telle est la doctrine de Malthus. Je ferai observer ici que cet économiste a eu tort d'adopter comme limite de la fécondité humaine cette période de vingt-cinq ans, con-

statée aux Etats-Unis ; il a cru par là éviter tout reproche d'exagération et d'abstraction. Comment osera-t-on prétendre, s'est-il dit, que je donne trop de latitude au *possible* si je me fonde sur le *réel*? Il n'a pas pris garde qu'en mêlant ainsi le *virtuel* et le *réel*, en donnant pour mesure à la loi de multiplication, abstraction faite de la *loi de limitation*, une période relevée des *faits* où ces deux lois coagissent, il s'exposait à n'être pas compris, et c'est ce qui est arrivé : on s'est moqué de ses progressions géométriques et arithmétiques ; on lui a reproché de prendre les Etats-Unis pour type du reste du monde ; en un mot, on s'est servi de la confusion qu'il a faite de deux lois distinctes pour lui contester l'une par l'autre. — Qu'il soit donc bien entendu que, lorsque nous cherchons quelle est, pour l'espèce humaine, la puissance de propagation, nous mettons pour un moment en oubli tout obstacle, physique ou moral, provenant du défaut d'espace et d'aliments ; il faut bien commencer par reconnaître quelle est la limite supérieure que l'organisation humaine rend abstraitement possible. La première question que nous posons est donc celle-ci : l'âge de la puberté et la durée de la fécondité étant donnés, dans quelle progression la vie pourrait-elle se propager, s'il n'était pas nécessaire de l'entretenir? — Dans l'espèce humaine, comme dans tous les êtres organisés, cette puissance est telle, qu'il est véritablement superflu de la déterminer avec exactitude ; il suffit de constater qu'elle surpasse dans une proportion énorme tous les phénomènes de rapide multiplication que l'on a observés dans le passé ou qui pourront se montrer dans l'avenir. — Pour le froment, en admettant cinq tiges par semence et vingt grains par tige, un grain a la puissance virtuelle d'en produire 10 milliards en cinq années. — Pour l'espèce canine, en raisonnant sur ces deux bases, quatre produits par portée et six ans de fécondité, on trouvera qu'un couple peut donner naissance, en douze ans, à 8 millions d'individus. — Dans l'espèce humaine, en fixant la puberté à 16 ans et la durée de la fécondité à trente ans, chaque couple pourrait donner naissance à huit : c'est beaucoup que de réduire ce nombre de moitié à cause de la mortalité prématurée, puisque nous raisonnons dans l'hypothèse que les besoins de toute nature sont satisfaits à mesure qu'ils se manifestent, ce qui restreint beaucoup l'empire de la

mort. Toutefois ces prémisses nous donnent, par période de dix-sept ans, la progression :
 2 — 4 — 16 — 64 — 256 — 1,024 — 4,096 — 16,384, etc.

Enfin plus de 50 millions en deux siècles.

Veut-on fixer la puberté à 20 ans et réduire à six le nombre d'enfants que chaque couple peut élever? On aura, par période de vingt et un ans, la progression :

1 — 3 — 6 — 18 — 54 — 162 — 486 — 1,358, etc.

Si l'on calcule selon les bases adoptées par Euler, la période de doublement sera de douze ans et demi : huit périodes feront justement un siècle, et l'accroissement dans cet espace de temps sera comme 512 : 2.

Il est inutile de pousser plus loin ces recherches ; il suffit de reconnaître que dans notre espèce, comme dans toutes, la puissance organique de multiplication est supérieure à la multiplication réelle ; d'ailleurs il implique contradiction que le réel dépasse le virtuel ; c'est tout ce que nous voulions établir.

A aucune époque, dans aucun pays, on n'a vu le nombre des hommes s'accroître avec cette effrayante rapidité. Selon la *Genèse*, les Hébreux entrèrent en Egypte au nombre de soixante-dix couples ; on voit dans le livre des *Nombres* que le dénombrement fait par Moïse, deux siècles après, constata la présence de 600,000 hommes au-dessus de 21 ans, ce qui suppose une population de 2 millions au moins : on en peut déduire le doublement par période de quatorze ans.

Après cet exemple, qui est vraisemblablement celui où la fécondité *de fait* s'est le plus rapprochée de la fécondité *virtuelle*, nous avons celui des Etats-Unis. On sait que, dans ce pays, le doublement de la population s'accomplit, depuis trois siècles, en vingt-cinq ans. D'après les recherches de M. Moreau de Jonnés, le même phénomène, en prenant pour base le mouvement de la population tel qu'il s'effectue de nos jours, exigerait 43 ans en Russie et en Angleterre, 76 en Allemagne, 100 en Hollande, 106 en Espagne, 135 en Italie, 138 en France, 227 en Suisse, 238 en Portugal, et 555 en Turquie. — Il y a donc une force qui limite, comprime, suspend dans une certaine mesure l'action de la puissance physiologique que nous avons constatée, et cette force est sans doute complexe,

puisqu'elle oppose des bornes si différentes, selon les temps et les lieux, à une puissance qu'on peut considérer comme uniforme. Les éléments de cette force, les faits généraux qui empêchent toutes les espèces organisées d'atteindre, dans leur propagation, la loi de doublement qui est virtuellement en elles, s'il est possible de les connaître et de les formuler, sont aussi une loi. Je l'appelle *loi de limitation*, et il est clair que le mouvement de la population dans chaque pays, dans chaque classe, est le résultat de l'action combinée de ces deux lois. — Mais en quoi consiste la loi de limitation ? Je crois que l'on peut dire d'une manière très-générale que la propagation de la vie est contenue ou prévenue par la difficulté d'entretenir la vie. Il importe d'approfondir cette pensée; à vrai dire, elle constitue la partie essentielle de notre sujet. — Les êtres organisés qui ont vie et qui n'ont pas de sentiment sont rigoureusement passifs dans cette lutte entre les deux principes. Pour les végétaux, il est exactement vrai que leur nombre, dans chaque espèce, est limité par les moyens d'existence. La profusion des germes est infinie, mais les ressources d'espace et de fertilité territoriale ne le sont pas. Les germes se nuisent, se détruisent entre eux; ils avortent, et, en définitive, il n'en réussit qu'autant que le sol en peut nourrir. — Les animaux sont doués de sentiment, mais ils paraissent privés de prévoyance; ils propagent, ils pullulent, ils foisonnent, sans se préoccuper du sort de leur postérité. La mort, une mort prématurée, peut seule borner leur multiplication et maintenir l'équilibre entre leur nombre et leurs moyens d'existence. — Lorsque M. de Lamennais, s'adressant au peuple, dans son inimitable langage, dit :

« Il y a place pour tous sur la terre, et Dieu l'a rendue assez féconde pour fournir abondamment aux besoins de tous. » — Et plus loin : — « L'auteur de l'univers n'a pas fait l'homme de pire condition que les animaux; tous ne sont-ils pas conviés au riche banquet de la nature ? Un seul d'entre eux en est-il exclu ? » — Et encore : — « Les plantes des champs étendent l'une près de l'autre leurs racines dans le sol qui les nourrit toutes, et toutes y croissent en paix; aucune d'elles n'absorbe la sève d'une autre. »

Il est permis de ne voir là que des déclai-

mations fallacieuses, servant de prémisses à de dangereuses conclusions, et de regretter qu'une éloquence si admirable soit consacrée à populariser la plus funeste des erreurs. — Certes, il n'est pas vrai qu'aucune plante ne dérobe la sève d'une autre et que toutes étendent leurs racines, sans se nuire, dans le sol. Des milliards de germes végétaux tombent chaque année sur la terre, y puisent un commencement de vie et succombent étouffés par des plantes plus fortes et plus vivaces. — Il n'est pas vrai que tous les animaux qui naissent soient conviés au banquet de la nature et qu'aucun d'eux n'en soit exclu. Parmi les espèces sauvages, ils se détruisent les uns les autres, et dans les espèces domestiques l'homme en retranche un nombre incalculable. — Rien même n'est plus propre à montrer l'existence et les relations de ces deux principes : celui de la multiplication et celui de la limitation. Pourquoi y a-t-il en France tant de bœufs et de moutons malgré le carnage qui s'en fait ? Pourquoi y a-t-il si peu d'ours et de loups, quoiqu'on en tue bien moins et qu'ils soient organisés pour multiplier bien davantage ? C'est que l'homme prépare aux uns et soustrait aux autres la subsistance; il dispose à leur égard de la loi de limitation de manière à laisser plus ou moins de latitude à la loi de fécondité. — Ainsi, pour les végétaux comme pour les animaux, la force limitative ne paraît se montrer que sous une forme, la *destruction*. — Mais l'homme est doué de raison, de prévoyance, et ce nouvel élément modifie, change même à son égard le mode d'action de cette force.

Sans doute, en tant qu'être pourvu d'organes matériels, et, pour trancher le mot, en tant qu'animal, la *loi de limitation*, par voie de destruction lui est applicable. Il n'est pas possible que le nombre des hommes dépasse les moyens d'existence : cela voudrait dire qu'il existe plus d'hommes qu'il n'en peut exister, ce qui implique contradiction. Si donc la raison, la prévoyance sont assoupies en lui, il se fait végétal, il se fait brute; alors il est fatal qu'il multiplie, en vertu de la grande loi physiologique qui domine toutes les espèces; et il est fatal aussi qu'il soit détruit, en vertu de la loi limitative à l'action de laquelle il demeure étranger. — Mais, s'il est prévoyant, cette loi entre dans la sphère de sa volonté : il la modifie, il la dirige; elle n'est vraiment plus la même; ce n'est plus

une force aveugle, c'est une force intelligente; ce n'est plus seulement une loi naturelle, c'est de plus une loi sociale. — L'homme est le point où se rencontrent, se combinent et se confondent ces deux principes, la matière et l'intelligence; il n'appartient exclusivement ni à l'une ni à l'autre. Donc la *loi de limitation* se manifeste, pour l'espèce humaine, sous deux influences, et maintient la population à un niveau nécessaire, par la double action de la prévoyance et de la destruction. — Ces deux actions n'ont pas une intensité uniforme: au contraire, l'une s'étend à mesure que l'autre se restreint. Il y a un résultat qui doit être atteint, la limitation: il l'est plus ou moins par *répression* ou par *prévention*, selon que l'homme s'abrutit ou se spiritualise, selon qu'il est plus matière ou plus intelligence, selon qu'il participe davantage de la vie végétative ou de la vie morale; la loi est plus ou moins hors de lui ou en lui, mais il faut toujours qu'elle soit quelque part.

On ne se fait pas une idée exacte du vaste domaine de la prévoyance, que le traducteur de Malthus a beaucoup circonscrit en mettant en circulation cette vague et insuffisante expression *contrainte morale*, dont il a encore amoindri la portée par la définition qu'il en donne: « C'est la vertu, dit-il, qui consiste à ne point se marier quand on n'a pas de quoi *faire subsister* une famille et toutefois à vivre dans la chasteté. » Les obstacles que l'intelligente société humaine oppose à la multiplication *possible* des hommes prennent bien d'autres formes que celle de la contrainte morale ainsi définie. Qu'est-ce que cette sainte ignorance du premier âge, la seule ignorance sans doute qu'il soit criminel de dissiper, que chacun respecte et sur laquelle la mère craintive veille comme sur un trésor? Qu'est-ce que la pudeur qui succède à l'ignorance, arme mystérieuse de la jeune fille, qui enchante et intimide l'aimant, et prolonge en l'embellissant la saison des innocentes amours? N'est-ce point une chose merveilleuse, et qui serait absurde en toute autre matière, que ce voile ainsi jeté d'abord entre l'ignorance et la vérité, et ces magiques obstacles placés ensuite entre la vérité et le bonheur? Qu'est-ce que cette puissance de l'opinion qui impose des lois si sévères aux relations des personnes de sexe différent, flétrit la plus légère transgression de ces lois, et poursuit la faiblesse et sur celle

qui succombe, et, de génération en génération, sur ceux qui en sont les tristes fruits? Qu'est-ce que cet honneur si délicat, cette rigide réserve, si généralement admirée, même de ceux qui s'en affranchissent, ces institutions, ces difficultés de convenances, ces précautions de toutes sortes, si ce n'est l'action de la loi de *limitation* manifestée dans l'ordre intelligent, moral, *préventif*, par conséquent, exclusivement humain. — Que ces barrières soient renversées, que l'espèce humaine, en ce qui concerne l'un des sexes, ne se préoccupe ni de convenances, ni de fortune, ni d'avenir, ni d'opinion; ni de mœurs, qu'elle se ravale à la condition des espèces végétales et animales, peut-on douter que, pour celle-là comme pour celle-ci, la puissance de multiplication n'agisse avec assez de force pour nécessiter bientôt l'intervention de la *loi de limitation*, manifestée cette fois dans l'ordre physique, brutal, *répressif*, c'est-à-dire par le ministère de l'indigence, de la maladie et de la mort? — Est-il possible de nier que, abstraction faite de toute prévoyance et de toute moralité, il n'y ait assez d'attrait dans le rapprochement des sexes pour le déterminer, dans notre espèce comme dans toutes, dès la première apparition de la puberté? Si on la fixe à 16 ans et si les actes de l'état civil prouvent qu'on ne se marie pas, dans un pays donné, avant 24 ans, ces sont donc huit années soustraites, par la partie morale et préventive de la *loi de limitation*, à l'action de la loi de multiplication: et, si l'on ajoute à ce chiffre, ce qu'il faut attribuer au célibat absolu, on restera convaincu que l'humanité intelligente n'a pas été traitée par le Créateur comme l'animalité brutale, et qu'il est en sa puissance de transformer la limitation *répressive* en limitation *préventive*.

Qu'un père de famille consulte le prêtre le plus orthodoxe; assurément, il en recevra, pour le cas particulier, des conseils entièrement conformes aux idées que la science érige en *principes*. « Cachez votre fille, dira le vieux prêtre; dérobez-la le plus que vous pourrez aux séductions du monde; cultivez, comme une fleur précieuse, la sainte ignorance, la céleste pudeur qui font à la fois son charme et sa défense. Attendez qu'un parti honnête et sortable se présente; travaillez cependant, mettez-vous à même de lui assurer un sort convenable. Songez que le mariage, dans la pauvreté, entraîne beaucoup de souffrances et encore plus de dangers. Rappo-

lez-vous ces vieux proverbes qui sont la sagesse des nations et qui nous avertissent que l'aisance est la plus sûre garantie de l'anion et de la paix. Pourquoi vous presseriez-vous? Voulez-vous qu'à 25 ans votre fille soit chargée d'une nombreuse famille, qu'elle ne puisse l'élever et l'instruire selon votre rang et votre condition? Voulez-vous que le mari, incapable de surmonter l'insuffisance de son salaire, tombe d'abord dans l'affliction, puis dans le désespoir et peut-être après dans le désordre? Le projet qui vous occupe est le plus grave de tous ceux auxquels vous puissiez donner votre attention. Pesez-le, mûrissez-le; gardez-vous de toute précipitation, etc.» — Supposez que le père de famille, empruntant le langage de M. de Lamennais, répondit : « Dieu adressa dans l'origine ce commandement à tous les hommes : Croissez et multipliez, et remplissez la terre et subjugnez-la; et vous, vous dites à ma fille : Renonce à la famille, aux chastes douceurs du mariage, aux saintes joies de la maternité; abstiens-toi, vis seule; que pourrais-tu multiplier que les misères? » — Croit-on que le vieux prêtre n'aurait rien à opposer à ce raisonnement?

Dieu, dirait-il, n'a pas ordonné aux hommes de croître sans discernement et sans mesure, de s'unir comme les bêtes, sans nulle prévoyance de l'avenir; il n'a pas donné la raison à sa créature de prédilection pour lui en interdire l'usage dans les circonstances les plus solennelles : il a bien ordonné à l'homme de croître, mais pour croître il faut vivre et pour vivre il faut en avoir les moyens; donc dans l'ordre de croître est impliqué celui de préparer aux jeunes générations des moyens d'existence. La religion n'a pas mis la virginité au rang des crimes; bien loin de là, elle en a fait une vertu, elle l'a honorée, sanctifiée et glorifiée; il ne faut donc point croire qu'on viole le commandement de Dieu parce qu'on se prépare à le remplir avec prudence, en vue du bien, du bonheur et de la dignité de la famille. — Eh bien, ce raisonnement et d'autres semblables, dictés par l'expérience, que l'on entend répéter journallement dans le monde, et qui régulent la conduite de toute famille morale et éclairée, que sont-ils autre chose que l'application, dans des cas particuliers, d'une doctrine générale? ou plutôt, qu'est-ce que cette doctrine, si ce n'est la généralisation d'un rai-

sonnement qui revient dans tous les cas particuliers?

Nous venons de voir que par cela seul que l'homme est une créature raisonnable et morale, douée de la faculté de juger de l'avenir par le passé et de modifier son propre sort, la loi de limitation, qui n'a qu'un élément pour les autres êtres organisés, l'obstacle répressif, en a un second pour lui, l'obstacle préventif, celui-ci destiné à réduire, à neutraliser, à absorber le premier. — Jusqu'ici nous ne nous sommes pas éloigné de la théorie malthusienne; mais il est un attribut de l'humanité dont il me semble que cet économiste n'a pas tenu un compte proportionné à son importance, qui joue un rôle immense dans les phénomènes relatifs à la population, qui résout plusieurs des problèmes que cette grande question a soulevés, et fait renaitre dans l'âme du philanthrope une sérénité et une confiance que la science incomplète semblait en avoir bannies; cet attribut, compris, du reste, sous les notions de raison et prévoyance, c'est la *perfectibilité*. — L'homme est perfectible; il est susceptible d'amélioration et de détérioration : si, à la rigueur, il peut demeurer stationnaire, il peut aussi monter et descendre les degrés infinis de la civilisation; cela est vrai des individus, des familles, des nations et des races.

La population, dit-on, tend à se mettre au niveau des moyens d'existence; mais ces moyens sont-ils une chose fixe, absolue, uniforme? Non certainement. A mesure que l'homme se civilise, le cercle de ses besoins s'étend; on peut le dire même de la simple *subsistance*. Mais, considérés au point de vue de l'être perfectible, les *moyens d'existence*, en quoi il faut comprendre la satisfaction des besoins physiques, intellectuels et moraux, admettent autant de degrés qu'il y en a dans la civilisation elle-même, c'est-à-dire dans l'infini. Sans doute, il y a une limite inférieure : apaiser sa faim, se garantir d'un certain degré de froid, c'est une condition de la vie; et cette limite, nous pouvons l'apercevoir dans l'état des sauvages d'Amérique et des pauvres d'Europe; mais une limite supérieure, je n'en connais pas, il n'y en a pas. Les besoins naturels satisfaits, il en naît d'autres, qui sont factices d'abord, si l'on veut, mais que l'habitude rend naturels à leur tour, et, après ceux-ci, d'autres encore, et encore, sans terme assignable. — Donc, à chaque pas de l'homme dans la voie

de la civilisation, ses besoins embrassent un cercle plus étendu, et les *moyens d'existence*, ce point où se rencontrent les deux grandes lois de *multiplication* et de *limitation*, se déplacent pour s'exhausser. — Car, quoique l'homme soit susceptible de détérioration aussi bien que de perfectionnement, il répugne à l'une et aspire à l'autre : ses efforts tendent à le maintenir au rang qu'il a conquis, à l'élever encore ; et l'*habitude*, qu'on a si bien nommée une seconde nature, fait obstacle à tout pas rétrograde. Il est donc tout simple que l'action intelligente et morale qu'il exerce sur sa propre multiplication se ressent, s'imprègne, s'inspire de ces efforts et se combine avec ces habitudes progressives. — Les conséquences qui résultent de cette organisation de l'homme se présentent en foule : nous nous bornerons à en indiquer quelques-unes. — D'abord nous admettons bien avec les économistes que la population et les moyens d'existence se font équilibre ; mais le dernier de ces termes étant d'une mobilité infinie, et variant avec la civilisation et les habitudes, nous ne pourrions pas admettre que, en comparant les peuples et les classes, la population soit proportionnelle à la production, comme dit M. Say, ou aux revenus, comme l'affirme M. de Sismondi. — Ensuite chaque degré supérieur de culture impliquant plus de prévoyance, l'obstacle moral et préventif doit neutraliser de plus en plus l'action de l'obstacle brutal et répressif, à chaque phase de perfectionnement réalisé dans la société ou dans quelques-unes de ses fractions. — Il suit de là que tout progrès social contient le germe d'un progrès nouveau, *vires acquirit eundo*, puisque le mieux-être et la prévoyance s'engendrent l'un l'autre dans une succession indéfinie. — De même, quand, par quelque cause, l'humanité suit un mouvement rétrograde, le malaise et l'imprévoyance sont entre eux cause et effet réciproques, et la déchéance n'aurait pas de terme si la société n'était pas pourvue de cette force curative, *vis medicatrix*, que la Providence a placée dans tous les corps organisés. Remarquons, en effet, que, à chaque période dans la déchéance, l'action de la limitation dans son mode destructif devient à la fois plus douloureuse et plus facile à discerner. D'abord il ne s'agit que de détérioration, d'abaissement ; ensuite c'est la misère, la famine, le désordre, la guerre, la mort.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter à montrer combien ici la théorie explique les faits, combien, à leur tour, les faits justifient la théorie. Lorsque, pour un peuple ou une classe, les moyens d'existence sont descendus à cette limite inférieure où ils se confondent avec les moyens de pure subsistance, comme en Chine, en Irlande et dans les dernières classes de tous pays, les moindres oscillations de population ou de ressources alimentaires se traduisent en mortalité : les faits confirment à cet égard l'induction scientifique.

Depuis longtemps la famine ne visite plus l'Europe, et l'on attribue la destruction de ce fléau à une multitude de causes : il y en a plusieurs sans doute, mais la plus générale c'est que les *moyens d'existence* se sont, par suite du progrès social, exhaussés fort au-dessus des moyens de subsistance. Quand viennent des années disetteuses, on peut sacrifier beaucoup de satisfactions avant d'entreprendre sur les aliments eux-mêmes. — Il n'en est pas ainsi en Chine et en Irlande : quand des hommes n'ont rien au monde qu'un peu de riz ou de pommes de terre, avec quoi achèteront-ils d'autres aliments si ce riz et ces pommes de terre viennent à manquer ? — Enfin il est une troisième conséquence de la perfectibilité humaine, que nous devons signaler ici, parce qu'elle contredit, en ce qu'elle a de désolant, la doctrine de Malthus. — Nous avons attribué à cet économiste cette formule : — « La population tend à se mettre au niveau des moyens de subsistance. » — Nous aurions dû dire qu'il était allé fort au delà, et que sa véritable formule, celle dont il a tiré des conclusions si affligeantes, est celle-ci : — La population tend à dépasser les moyens de subsistance.

Si Malthus avait simplement voulu exprimer par là que dans la race humaine la puissance de propager la vie est supérieure à la puissance de l'entretenir, il n'y aurait pas de contestation possible. Mais ce n'est pas là sa pensée ; il affirme que, prenant en considération la fécondité absolue d'une part, de l'autre la limitation manifestée par ses deux modes répressif et préventif, le résultat n'en est pas moins la tendance de la population à dépasser les moyens de vivre. — Cela est vrai de toutes les espèces animées, excepté de l'espèce humaine. L'homme est intelligent et peut faire de la limitation préventive un usage illimité.

Il est perfectible, il aspire au perfectionnement, il répugne à la détérioration ; le progrès est son état normal ; le progrès implique un usage de plus en plus éclairé de la limitation préventive : donc *les moyens d'existence s'accroissent plus vite que la population*. Non-seulement ce résultat dérive du principe de la perfectibilité, mais encore il est confirmé par le fait, puisque partout le cercle des satisfactions s'est étendu. — S'il était vrai, comme le dit Malthus, qu'à chaque excédant de moyens d'existence réponde un excédant supérieur de population, la misère de notre race serait fatalement progressive, la civilisation serait à l'origine et la barbarie à la fin des temps. Le contraire a eu lieu ; donc la loi de limitation a eu assez de puissance pour contenir le flot de la multiplication des hommes au-dessous de la multiplication des produits.

On voit, par ce qui précède, combien est vaste et difficile la question de la population. Il est à regretter sans doute que l'on n'en ait pas donné la formule exacte, et naturellement je regrette encore plus de ne pouvoir la donner moi-même. Mais ne voyons pas combien le sujet répugne aux étroites limites d'un axiome dogmatique, et n'est-ce point une vaine tentative que de vouloir exprimer par une équation inflexible les rapports de données essentiellement variables ? — Rappelons ces données.

1° *Loi de multiplication*. Puissance absolue, virtuelle, physiologique, qui est en la race humaine de propager la vie, abstraction faite de la difficulté de l'entretenir. — Cette première donnée, la seule susceptible de quelque précision, est la seule où la précision soit superflue ; car qu'importe où est cette limite supérieure de multiplication, dans l'hypothèse, si elle ne peut jamais être atteinte dans la condition réelle de l'homme, qui est d'entretenir la vie à la sueur de son front ?

2° Il y a donc une *limite* à la loi de multiplication. Quelle est cette limite ? Les moyens d'existence, dit-on. Mais qu'est-ce que les moyens d'existence ? C'est un ensemble de satisfactions insaisissables. Ils varient, et par conséquent déplacent la limite cherchée, selon les lieux, les temps, les races, les rangs, les mœurs, l'opinion et les habitudes.

3° Enfin, en quoi consiste la force qui restreint la population à cette borne mobile ? Elle se décompose en deux pour l'homme : celle qui *réprime* et celle qui *prévient*. Or

l'action de la première, inaccessible par elle-même à toute appréciation rigoureuse, est, de plus, entièrement subordonnée à l'action de la seconde, qui dépend du degré de civilisation, de la puissance des habitudes, de la tendance des institutions religieuses et politiques, de l'organisation de la propriété, du travail et de la famille, etc., etc. — Il n'est donc pas possible d'établir entre la loi de multiplication et la loi de limitation une équation dont on puisse déduire la population réelle. En algèbre, *a* et *b* représentent des quantités déterminées qui se comptent, se mesurent, et dont on peut fixer les proportions ; mais *moyens d'existence, empire moral de la volonté, action fatale de la mortalité*, ce sont là trois données du problème de la population, données flexibles en elles-mêmes, et qui, en outre, empruntent quelque chose à l'étonnante flexibilité du sujet qu'elles régissent, l'homme, cet être, selon Montaigne, si merveilleusement ondoyant et divers. Il n'est donc pas surprenant que, en voulant donner à cette équation une précision qu'elle ne comporte pas, les économistes aient plus divisé que rapproché les esprits, parce qu'il n'est aucun des termes de leurs formules qui ne prête le flanc à une multitude d'objections de raisonnement et de fait.

Entrons maintenant dans le domaine de l'application : l'application, outre qu'elle sert à élucider la doctrine, est le vrai fruit de l'arbre de la science. — Ici nous sommes obligé d'esquisser à grands traits la théorie que nous avons exposée au mot CONCURRENCE, sujet qui a, avec celui qui nous occupe, une étroite connexité.

Le travail, avons-nous dit, est l'objet unique de l'échange. Pour acquérir une utilité (à moins que la nature ne nous la donne gratuitement), il faut prendre la peine de la produire, ou restituer cette peine à celui qui l'a prise pour nous. L'homme ne crée absolument rien ; il arrange, dispose, transporte pour une fin utile ; il ne fait rien de tout cela sans peine, et le résultat de cette peine est sa propriété ; s'il la cède, il a droit à restitution, sous forme d'un service jugé égal après libre débat. C'est là le principe de la valeur, de la rémunération, de l'échange, principe qui n'en est pas moins vrai pour être simple. — Dans ce qu'on appelle *produits*, il entre divers degrés d'*utilité naturelle* et divers degrés d'*utilité artificielle* ; celle-ci, qui, seule, implique du travail, est seule la

matière des transactions humaines, et sans contester en aucune façon la célèbre et si féconde formule de M. Say : Les produits s'échangent contre des produits, je tiens pour plus rigoureusement scientifique celle-ci : *Le travail s'échange contre du travail*, ou, mieux encore, *les services s'échangent contre des services*.

Il ne faut pas entendre par là que les travaux s'échangent entre eux en raison de leur durée ou de leur intensité ; que toujours celui qui cède une heure de peine a droit à une heure de peine, ou bien, que celui dont l'effort aurait poussé l'aiguille du dynamomètre à 100 degrés peut exiger qu'on fasse en sa faveur un effort semblable. La *durée*, l'*intensité* sont deux éléments qui influent sur l'appréciation du travail, mais ils ne sont pas les seuls ; il y a encore du travail plus ou moins répugnant, dangereux, difficile, intelligent, prévoyant, heureux même. Sous l'empire des transactions libres, là où la propriété est complètement assurée, chacun est maître de sa propre peine, et maître, par conséquent, de ne la céder qu'à son prix : il y a une limite à sa condescendance, c'est le point où il a plus d'avantage à réserver son travail qu'à l'échanger ; il y a aussi limite à ses prétentions, c'est le point où l'autre partie contractante a intérêt à refuser le troc. Les travailleurs, et c'est leur droit, cherchent à tirer parti des circonstances qui peuvent augmenter la valeur de leur peine ; l'un appelle à son aide un agent naturel, l'autre un procédé ingénieux, ou un instrument dont il a eu la prévoyance de se pourvoir. L'œuvre vraiment harmonique de la concurrence, force égalitaire contre laquelle on s'élève, de nos jours, avec tant de légèreté, c'est d'empêcher que nul n'ait le monopole de ces circonstances et de ramener dans les limites de la justice toutes les prétentions exagérées.

Il y a dans la société autant de couches, si je puis m'exprimer ainsi, qu'il y a de degrés dans le taux de la rémunération. — Le moins rémunéré de tous les travaux est celui qui se rapproche le plus de l'action brute, automatique ; c'est là une disposition providentielle, à la fois juste, utile et fatale. Le simple manouvrier a bientôt atteint cette *limite des prétentions* dont je parlais tout à l'heure, car il n'est personne qui ne puisse exécuter le travail mécanique qu'il offre ; et il est lui-même acculé à la *limite de sa condescendance*,

parce qu'il est incapable de prendre la peine intelligente qu'il demande. La *durée*, l'*intensité*, attributs de la matière, sont bien les seuls éléments de rémunération pour cette espèce de travail matériel ; et voilà pourquoi il se paye généralement à la *journée*. — Tous les progrès de l'industrie se résument en ceci : remplacer dans chaque produit une certaine somme d'*utilité artificielle* et, par conséquent, onéreuse, par une même somme d'*utilité naturelle* et, partant, *gratuite*. Il suit de là que, s'il y a une classe de la société intéressée plus que toute autre à la libre concurrence, c'est surtout la classe ouvrière. Quel serait son sort si les agents naturels, les procédés et les instruments de la production n'étaient pas constamment amenés, par la compétition, à conférer *gratuitement*, à tous, les résultats de leur coopération ? Ce n'est pas le simple journalier qui sait tirer parti de la chaleur, de la gravitation, de l'élasticité, qui invente les procédés et possède les instruments par lesquels ses forces sont utilisées : à l'origine de ces découvertes, le travail des inventeurs, intelligent au plus haut degré, est très-rémunéré ; en d'autres termes, il fait équilibre à une masse énorme de travail brut ; en d'autres termes encore, son produit est *cher*. Mais la concurrence intervient, le produit baisse, le concours des services naturels ne profite plus au producteur, mais au consommateur, et le travail qui les utilise se rapproche, quant à la rémunération, de celui où elle se calcule par la durée. — Ainsi le fond commun des richesses gratuites s'accroît sans cesse ; les produits de toute sorte tendent à revêtir et revêtent positivement, de jour en jour, cette condition de *gratuité* sous laquelle nous sont offerts l'eau, l'air et la lumière : donc le niveau de l'humanité aspire à s'élever et à s'égaliser ; donc, abstraction faite de la loi de la population, la dernière classe de la société est celle dont l'amélioration est virtuellement la plus rapide. — Mais nous avons dit, abstraction faite des lois de la population ; ceci nous ramène à notre sujet.

Représentons-nous un bassin dans lequel un orifice, qui s'agrandit sans cesse, amène des eaux toujours plus abondantes. A ne tenir compte que de cette circonstance, le niveau devra constamment s'élever ; mais, si les parois du bassin sont mobiles, susceptibles de s'éloigner et de se rapprocher, il est clair que la hauteur de l'eau dépendra de la manière

dont cette nouvelle circonstance se combi-
nera avec la première. Le niveau baissera,
quelque rapide que soit l'accroissement du
volume d'eau qui alimente le bassin, si sa
capacité s'agrandit plus rapidement encore ;
il haussera si le cercle du réservoir ne s'élargit
qu'avec une grande lenteur, plus encore s'il
demeure fixe, et plus surtout s'il se rétrécit.

C'est là l'image de la couche sociale dont
nous cherchons les destinées et qui forme,
il faut le dire, la grande masse de l'humani-
té. La rémunération, les objets propres à
satisfaire les besoins, à entretenir la vie, c'est
l'eau qui lui arrive par l'orifice élastique.
La mobilité des bords du bassin, c'est le
mouvement de la population. — Il est cer-
tain, nous l'avons démontré au mot CON-
CURRENCE, que les moyens d'existence lui
parviennent dans une progression toujours
croissante : mais il est certain aussi que son
cadre peut s'élargir suivant une progression
supérieure. Donc, dans cette classe, la vie
sera plus ou moins heureuse, plus ou moins
digne, selon que la loi de limitation, dans sa
partie morale, intelligente et préventive, y
circonscrira plus ou moins le principe ab-
solu de la multiplication. — Il y a un terme
à l'accroissement du nombre des hommes
de la classe laborieuse, c'est celui où le
fonds progressif de la rémunération est in-
suffisant pour les faire vivre. Il n'y en a pas
à leur amélioration possible, parce que, des
deux éléments qui la constituent, l'un, la
richesse, grossit sans cesse, l'autre, la popu-
lation, tombe dans la sphère de leur volonté.

Tout ce que nous venons de dire de la
dernière couche sociale, celle où s'exécute
le travail le plus brut, s'applique aussi à
chacune des autres couches superposées et
classées entre elles en raison inverse, pour
ainsi dire, de leur grossièreté, de leur ma-
térialité spécifique. A ne considérer chaque
classe qu'en elle-même, toutes sont soumises
aux mêmes lois générales. Dans toutes, il y
a lutte entre la puissance physiologique de
multiplication et la puissance morale de li-
mitation. La seule chose qui diffère d'une
classe à l'autre, c'est le point de rencontre
de ces deux forces, la hauteur où la rémuné-
ration porte et où les habitudes fixent cette
limite entre les deux lois, qu'on nomme
moyens d'existence.

Mais, si nous considérons les diverses cou-
ches, non plus en elles-mêmes, mais dans
leurs rapports réciproques, je crois que l'on

peut discerner l'influence de deux principes
agissant en sens inverse, et c'est là qu'est
certainement l'explication de la condition
réelle de l'humanité. — Nous avons établi
comment tous les phénomènes économiques,
et spécialement la loi de la concurrence, ten-
daient à l'égalité des conditions; cela ne
nous paraît pas théoriquement contestable.
Puisque aucun avantage naturel, aucun pro-
cédé ingénieux, aucun des instruments par
lesquels ces procédés sont mis en œuvre,
ne peuvent s'arrêter définitivement aux pro-
ducteurs en tant que tels: puisque les résul-
tats, par une dispensation irrésistible de la
Providence, tendent à devenir le patrimoine
commun, gratuit et, par conséquent, égal de
tous les hommes, il est clair que la classe la
plus pauvre est celle qui tire le plus de profit
relatif de cette admirable disposition des lois
de l'économie sociale. Comme le pauvre est
aussi libéralement traité que le riche à l'é-
gard de l'air respirable, de même il devient
l'égal du riche pour toute cette partie du prix
des choses que le progrès anéantit sans cesse.
Il y a donc au fond de la race humaine une
tendance prodigieuse vers l'égalité. Je ne parle
pas ici d'une tendance d'aspiration, mais de
réalisation. — Cependant l'égalité ne se réa-
lise pas, ou elle se réalise si lentement, qu'à
peine, en comparant deux siècles éloignés,
s'aperçoit-on de ses progrès; ils sont même
si peu sensibles, que beaucoup de bons es-
prits les nient, quoique certainement à tort.

Quelle est la cause qui retarde cette fu-
sion des classes dans un niveau commun et
toujours progressif?

Je ne pense pas qu'il faille la chercher ail-
leurs que dans les divers degrés de cette *pré-
voyance* qui anime chaque couche sociale à l'é-
gard de la population. — La loi de la limitation,
avons-nous dit, est à la disposition des hom-
mes en ce qu'elle a de *moral* et de *préventif*.
L'homme, avons-nous dit encore, est perfec-
tible, et, à mesure qu'il se perfectionne, il fait
un usage plus intelligent de cette loi. Il est
donc naturel que les classes, à mesure qu'elles
sont plus éclairées, sachent se livrer à des
efforts plus efficaces, s'imposer des sacrifices
mieux entendus pour maintenir leur popula-
tion respective au niveau des *moyens d'exis-
tence* qui lui sont propres.

Si la statistique était assez avancée, elle
convertirait probablement en certitude cette
induction théorique en montrant que les ma-
riages sont moins précoces dans les hautes

que dans les basses régions de la société. — Or, s'il en est ainsi, il est aisé de comprendre que, dans le grand marché où toutes les classes portent leurs services respectifs, où s'échangent les travaux de diverses natures, le travail brut s'offre en plus grande abondance relative que le travail intelligent, ce qui explique la persistance de cette inégalité des conditions que tant et de si puissantes causes d'un autre ordre tendent incessamment à effacer. **FR. BASTIAT.**

PORC-ÉPIC (*hist. nat.*), *hystrix*, Lin. Genre de mammifères de l'ordre des rongeurs, section des herbivores, famille des hystricidées. Les animaux de cette section se reconnaissent aux piquants roides dont leur corps est armé; leur langue est hérissée d'écaillés épineuses; ils ont quatre doigts aux pieds de devant, et, le plus souvent, cinq à ceux de derrière, tous armés d'ongles robustes. Quant aux porcs-épics proprement dits, ils ont, pour caractères génériques, vingt dents, savoir : quatre incisives unies et arrondies au devant, huit molaires en haut et en bas à peu près d'égale longueur; leur chanfrein est fortement arqué; leurs pieds sont plantigrades, ceux de devant ayant quatre doigts avec un rudiment de pouce onguiculé, ceux de derrière à cinq doigts; la queue est rudimentaire, non prenante; l'œil très-petit, à pupille ronde; l'oreille arrondie, courte. — La famille des porcs-épics renferme quatre genres dont nous allons traiter ici pour n'y plus revenir, car ces animaux ont un *facies* si facile à saisir, et le caractère de leurs piquants si prononcé, que, au premier coup d'œil, personne ne se trompera sur la famille à laquelle ils appartiennent. Nous les divisons donc en *acanthions*, en *éthrizons*, en *coendous* et en *porcs-épics*, dont nous avons donné les caractères génériques.

SECTION I. PORCS-ÉPICS, *hystrix*, Lin.

Le **PORC-ÉPIC ORDINAIRE**, *hystrix cristata*, Lin.; le **PORC-ÉPIC**, Buffon; le **PORC-ÉPIC COMMUN** ou **A CRINIÈRE**, G. Cuvier. Cet animal a plus de 2 pieds de longueur (0,650), non compris la queue, qui est très-courte; son corps est couvert de piquants très-longs, surtout sur le dos, où ils atteignent souvent plus de 1 pied (0,325), et ils sont régulièrement annelés de noir brunâtre et de blanc. Sur la nuque et sur le cou sont de longues soies roides, qui lui forment une espèce de crinière qu'il hérise, ainsi que les piquants

de son dos, quand il est en colère; mais cet appareil effrayant, qu'il présente à ses ennemis en le secouant et lui faisant produire un bruit formidable, n'est, dans la réalité, qu'une parure aussi innocente que singulière. Ces dards, que les écrivains nous représentent comme si dangereux, ne sont rien autre chose que de véritables plumes à tuyaux creux, auxquelles il ne manque que des barbes pour être tout à fait analogues à celles des oiseaux; leur pointe peu aiguë et leur flexibilité en font des armes si peu offensives, qu'on peut prendre l'animal sans en éprouver ni blessure, ni même de piqure; ceux mêmes de la queue, qui, en se choquant les uns contre les autres, produisent ce bruit redoutable, sont creux dans toute leur longueur et ouverts à leur extrémité. Dans le temps de la mue, ces longs piquants, qui ne tiennent à la peau que par un pédicule fort menu, se détachent d'eux-mêmes, et l'animal s'en débarrasse en se secouant; ce fait, mal observé, a fait dire aux anciens auteurs que le porc-épic lance à ses ennemis ses dards avec tant de roideur, qu'ils peuvent percer une planche de part en part, à quelques pieds de distance : pour rendre la chose plus merveilleuse encore, d'autres ont ajouté que ces aiguillons avaient la funeste propriété de s'enfoncer d'eux-mêmes dans les chairs, sans aucune force étrangère. On conçoit que tous ces contes n'ont pas besoin de réfutation; la critique et l'observation en ont fait justice depuis longtemps. — On trouve le porc-épic en Italie, en Espagne, en Grèce, en Barbarie, et généralement dans toutes les parties chaudes de l'Europe et de l'Asie; il habite de préférence les coteaux exposés au levant et au midi, dans des endroits solitaires et loin des habitations : là, il se creuse un terrier profond, à plusieurs issues, dans lequel il dort pendant le jour; ce n'est que la nuit qu'il en sort pour aller à la quête de sa nourriture, qui consiste en graines sauvages, en fruits, en racines et en bourgeons. Dans ses courses nocturnes, il se rapproche quelquefois des habitations, et, s'il pénètre dans un jardin mal clos, il y commet de grands dégâts en coupant et gâtant beaucoup plus de légumes qu'il n'en peut manger. — Pendant l'hiver, cet animal, qui cependant n'est pas compté au nombre des animaux hibernants, reste dans son trou, plongé dans un profond sommeil, sans cependant tomber dans un état complet d'engourdissement, comme le loir